

Monsieur François BLANCHECOTTE
Syndicat des biologistes
11, rue de Fleurus
75006 PARIS

Paris, le **02 MAI 2012**

Monsieur le Président,

Vous m'avez écrit afin de m'interpeller sur la situation des biologistes médicaux. Je vous en remercie.

Vous le savez, j'ai fait de l'accès aux soins une de mes priorités en matière de santé. Notre modèle social est en effet fondé sur un principe de solidarité selon lequel chacun doit pouvoir se soigner, quelles que soient ses ressources et quel que soit l'endroit où il se trouve. J'ai également annoncé mon intention, si les Français m'accordent leur confiance, de renouer avec l'excellence de notre système de santé en conjuguant équité et efficacité, qualité et sécurité. Enfin, je souhaite lancer un programme ambitieux de santé publique, en particulier en direction des jeunes générations. Les inégalités de santé, qu'elles soient sociales ou territoriales, ont atteint un niveau que nous ne pouvons plus tolérer.

Sur tous ces sujets, la biologie médicale joue un rôle essentiel. Qu'il s'agisse du suivi des maladies chroniques ou de diagnostics ponctuels, elle constitue une étape importante des parcours de soins et un atout majeur pour une prise en charge de qualité. Grâce aux progrès accomplis ces dernières années, les biologistes médicaux s'affirment comme une profession incontournable pour l'évolution de notre offre de soins.

C'est donc tout naturellement que je souscris aux principes de proximité, d'indépendance et de cohérence que vous proposez.

Il est en effet cohérent que la biologie médicale reste une activité à caractère médical. Le biologiste doit être un acteur de la prise en charge et contribuer au diagnostic, même si des progrès peuvent et doivent être faits dans les processus d'analyse.

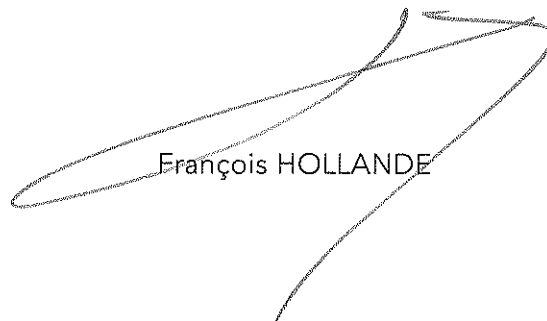
.../...

Je suis également favorable à la préservation de son indépendance face à l'intérêt que certains fonds spécialisés manifestent pour cette activité, surtout quand il est dicté par la seule rentabilité à court terme.

Quant à la proximité, elle constitue une garantie d'accès aux soins à laquelle je suis attaché même si elle doit être conciliée avec d'autres objectifs tout aussi essentiels comme la qualité, la sécurité ou l'efficacité.

Si les Français me portent à la Présidence de la République, ces principes guideront l'action des pouvoirs publics dans les années à venir afin de donner à la biologie médicale toute la place qui lui revient dans notre offre de soins. Cette activité mérite mieux que les péripéties juridiques et les débats tronqués que le précédent gouvernement lui a infligés pendant plus de quatre ans.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.



François HOLLANDE